

Le Centre Hospitalier du Rouvray place la diversité et l'égalité des chances au cœur de ses préoccupations et s'engage dans ses recrutements à ne sélectionner les candidats que sur la base de critères professionnels.

Toutes nos offres sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le Centre Hospitalier œuvre en faveur de l'inclusion de ces professionnels notamment grâce au conventionnement avec le FIPHP.



Pour plus d'informations ou pour postuler contacter notre service recrutement :

recrutement@ch-lerouvray.fr

Le Centre Hospitalier du Rouvray est le 2ème établissement de santé de France spécialisé dans la lutte contre les maladies mentales intervenant sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, Elbeuf, Pays de Caux et Pays de Bray.

Il propose une offre de prévention, diagnostic, soin, réadaptation et réinsertion sociale. Il est constitué de pôles d'activité composés de structures ambulatoires, d'équipes mobiles et d'unités d'hospitalisation à temps complet. Il dispose de nombreux services spécialisés (addictologie, troubles de l'humeur complexes, schizophrénies résistantes, troubles du spectre de l'autisme, prévention du suicide...).

Des centres ressources et de formation sont également mis en place : troubles du spectre de l'autisme, réhabilitation psychosociale, intervention auprès d'auteurs de violences sexuelles, prévention et gestion de la crise suicidaire, soins infirmiers...

Le Centre Hospitalier du Rouvray dispose également d'un département recherche.



Rejoignez-nous...



Bénéficiez d'un contrat étudiant ou d'une allocation d'étude



www.ch-lerouvray.fr



Notre référence : I/DRH/68/B



UN CONTRAT ETUDIANT INFIRMIER (ESI), c'est quoi ?

Une manière de financer ses études en travaillant et d'approfondir ses connaissances.

Développez votre expérience avec nous !

Le CHR vous propose des vacances sous contrat à durée déterminée (renouvelable), adaptées à votre rythme et à vos disponibilités.

Une occasion unique de découvrir nos différentes unités psychiatriques et de renforcer vos compétences au contact des équipes de terrain.

Flexibilité, immersion professionnelle et valorisation de votre parcours : tout est réuni pour enrichir votre formation !

En rejoignant notre équipe, vous bénéficiez d'un contrat de vacances qui s'adapte à votre parcours et à vos disponibilités :

- 1ère année : vous débutez en tant qu'agent de bio-nettoyage
- 2ème et 3ème année : vous poursuivez en tant qu'aide-soignant(e)

Les vacances d'aide-soignant(e) sont proposées selon vos disponibilités : week-ends, vacances scolaires, jours fériés... à vous de choisir !

Les + de ce contrat :

- Jusqu'à 630 heures/an
- 7h par vacation
- Date de début flexible
- Dès l'obtention de votre diplôme, votre contrat ESI laisse place à un contrat IDE si vous nous rejoignez

Rémunération (à titre indicatif) :

- 1 week-end travaillé/mois = 133 € nets
- 2 week-ends/mois = 266 € nets
- 4 week-ends/mois = 530 € nets

UNE ALLOCATION D'ETUDE, c'est quoi ?

Une autre manière de financer ses études et sécuriser son avenir professionnel

Le Centre Hospitalier de Rouvray propose aux étudiants en soins infirmiers une allocation mensuelle de 500 €, afin de les accompagner tout au long de leur formation.

Comment ça fonctionne ?

La sélection se fait sur dossier, à déposer après un entretien avec un cadre de la DDS. Une fois retenu(e), vous définissez vous-même la durée de versement de cette allocation, en fonction de vos besoins et de votre situation personnelle.

Cumul et avantages :

Cette allocation est cumulable avec le contrat ESI, ce qui vous permet de bénéficier à la fois d'un soutien financier régulier et d'une expérience professionnelle progressive au sein de l'établissement.

Un engagement réciproque

En contrepartie de cette aide, vous vous engagez à travailler au CHR pour une durée correspondant au double de la période financée.

- Exemple : si vous percevez l'allocation pendant 4 mois, vous vous engagez à exercer au CHR durant 8 mois.

Ce dispositif représente donc un véritable tremplin professionnel : vous êtes soutenu(e) financièrement pendant vos études, tout en sécurisant une première expérience professionnelle à l'issue de votre diplôme.